Projet pédagogique

Piscine du Val de Besbre



Le document ci-présent naît de la volonté de créer un lien réel entre la piscine du Val de Besbre, les MNS et les différentes écoles fréquentant cette dernière. Il a pour objectif principal de permettre une véritable cohérence dans la démarche pédagogique en proposant une progression adaptée à tous, en fonction des moyens tant humains que matériels mis en œuvre par la communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire.

Ce document se veut donc comme étant un outil de travail parmi d'autres. L'enseignant reste responsable pédagogique de l'activité tandis que le MNS a un rôle de surveillance ainsi que d'enseignement.

Dans un premier temps, il nous a semblé important de faire un rappel concernant les programmes de l'éducation nationale sur l'enseignement de la natation à l'école primaire, la réglementation, l'hygiène et la sécurité afin de permettre à tous de profiter au mieux de ses activités. La suite du document sera consacrée à la démarche pédagogique.

SOMMAIRE

Table des matières

I. Les programmes 3
II. La sécurité 5
1) La sécurité passive 5
a) L'établissement 5
b) L'encadrement 5
c) Le matériel 6
d) Le POSS 6
e) Le projet pédagogique 6
2) La sécurité active 6
a) Le protocole des vestiaires et de l'accès au bassin 6
b) Le règlement des séances scolaires 8
c) La conduite à tenir en cas d'accident 8
III. Projet Pédagogique 9
1) L'organisation annuelle 9
La planification annuelle des créneaux de natation est établie au mois de juin, lors d'une réunion de concertation réunissant les conseillers pédagogiques départementaux (CPD), le conseiller pédagogique de circonscription (CPC) de Moulins II et le directeur de la piscine du Val de Besbre. 9
2) Le déroulement des cycles 9
3) Le déroulement d'une séance 9
IV. Évaluations 10
V. Les apprentissages 10
VI. Le matériel pédagogique 11
VII. Banque de situations d'apprentissage 16
Thème 1 : Entrer dans l'eau 17
Thème 2 : S'immerger 18
Thème 3 : S'équilibrer dans l'eau 19
Thème 4 : Se déplacer dans l'eau 20
Thème 5 : Respiration 21
Thème 6 : Se propulser dans l'eau 22

I. Les programmes

La **circulaire n° 2022-052 du 28 février 2022**, publiée au Bulletin officiel n° 9 du 3 mars 2022, abroge et remplace la **circulaire n° 2017-127 du 22 août 2017**, qui avait elle-même abrogé la **circulaire n° 2011-090 du 7 juillet 2011**. Elle définit les conditions d'enseignement de la natation dans le premier et le second degré ainsi que les modalités de délivrance de l'**Attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS)**.

Objectifs et Compétences attendues :

À l'école, la natation s'inscrit dans un parcours de formation qui concerne principalement les cycles 2 et 3 de l'école primaire ainsi que la classe de 6e, sans exclure l'école maternelle lorsque les conditions locales le permettent, notamment en grande section.

Les apprentissages sont organisés en modules. À la fin de l'école élémentaire, les élèves doivent avoir acquis les compétences leur permettant de valider l'Attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS), conformément à l'arrêté du 28 février 2022.

Lorsque les conditions locales le permettent, les élèves ayant obtenu l'ASNS poursuivent leurs apprentissages afin de développer des compétences plus approfondies, définies dans le projet pédagogique de l'école ou de l'établissement.

- **Cycle 1 Petite – moyenne – grande section**

Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés

Certains des plus jeunes enfants ont besoin de temps pour conquérir des espaces nouveaux ou s'engager dans des environnements inconnus. D'autres, au contraire, investissent d'emblée les propositions nouvelles sans appréhension mais également sans conscience des risques. Dans tous les cas, l'enseignant amène les enfants à découvrir leurs possibilités, en proposant des situations qui leur permettent d'explorer et d'étendre (repousser) leurs limites. Il les invite à mettre en jeu des conduites motrices inhabituelles (escalader, se suspendre, ramper…), à développer de nouveaux équilibres (se renverser, rouler, se laisser flotter, etc.), à découvrir des espaces inconnus ou caractérisés par leur incertitude (piscine, patinoire, parc, forêt, etc…). Pour les enfants autour de 4 ans, l'enseignant enrichit ces expérimentations à l'aide de matériels sollicitant l'équilibre (patins, échasses, etc..) permettant de nouveaux modes de déplacement (tricycles, draisiennes, vélos, trottinettes, etc…). Il attire l'attention des enfants sur leur propre sécurité et celle des autres, dans des situations pédagogiques dont le niveau de risque objectif est contrôlé par l'adulte.

Objectif spécifique en natation : découvrir le milieu aquatique et construire les premiers repères.

- **CYCLE 2 CP – CE1 – CE2**

Repères de progressivité

En natation, les apprentissages conduisent progressivement les élèves :

- De la découverte du milieu aquatique à une évolution en confiance ;
- De l'équilibre vertical à l'équilibre horizontal du nageur ;
- D'une respiration réflexe à une respiration maîtrisée ;
- D'une propulsion principalement assurée par les jambes à une propulsion coordonnée où les bras jouent un rôle prépondérant.

Tout au long du cycle, les activités d'orientation doivent se dérouler dans des espaces de plus en plus vastes et de moins en moins connus ; les déplacements doivent, au fur et à mesure de l'âge, demander l'utilisation de codes de plus en plus symboliques. Au fur et à mesure du cycle, la maitrise des engins doit amener les élèves à se déplacer dans des milieux de moins en moins protégés et de plus en plus difficiles.

A l'issue du cycle 2, les élèves ont acquis des habiletés motrices essentielles à la suite de leur parcours en EPS, une attention particulière est portée au savoir-nager.

Adapter ses déplacements à des environnements variés

Attendus de fin de cycle :

Test de fin de CE2 :

-Effectuer un enchaînement d'actions sur une quinzaine de mètres, sans reprise d'appui ni aide à la flottaison, en moyenne profondeur ; s'immerger en passant sous un obstacle flottant, puis regagner le bord en autonomie.

(voir annexe n°1 & 2)

- Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé.

- Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent

- **Cycle 3 CM1 – CM2 – 6e**

Au cours du cycle 3, les élèves mobilisent leurs ressources pour transformer leur motricité dans des contextes diversifiés et plus contraignants. Ils identifient les effets immédiats de leurs actions, en insistant sur la nécessaire médiation du langage oral et écrit. Ils poursuivent leur initiation à des rôles divers (arbitre, observateur…) et comprennent la nécessité de la règle. Grâce à un temps de pratique conséquent, les élèves éprouvent et développent des méthodes de travail propres à la discipline (par l'action, l'imitation, l'observation, la coopération, etc.). La continuité et la consolidation des apprentissages nécessitent une coopération entre les professeurs du premier et du second degré.

Dans la continuité du cycle 2, savoir nager reste une priorité.

Adapter ses déplacements à des environnements variés :

- Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou artificiel.

- Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement

- Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème

- Valider l'attestation scolaire du savoir-nager en sécurité (ASNS, conformément à l'arrêté du 28 février 2022-complément au décret n°2022-276) à l'issue de la réalisation d'un parcours de **50 mètres**, constitué de **16 tâches** enchaînées, effectuées sans reprise d'appui, sans aide à la flottaison et sans limite de temps. *(Voir annexe n° 3 & 4)*

II. La sécurité

1) La sécurité passive

a) L'établissement

L'établissement est composé d'un bassin sportif et d'une pataugeoire.
Pendant les créneaux réservés aux établissements scolaires, la piscine est exclusivement affectée à l'accueil des élèves et est fermée au public. Cette organisation garantit des conditions optimales de sécurité et d'enseignement.

b) L'encadrement

Pendant les séances scolaires, la sécurité est assurée par :

- Un maître-nageur sauveteur (MNS) ou un surveillant titulaire du **BNSSA**, chargé exclusivement de la surveillance du bassin ;
- Un maître-nageur sauveteur (MNS) chargé de l'enseignement, en collaboration avec l'enseignant de la classe.

À titre exceptionnel, lorsqu'un seul maître-nageur sauveteur est présent, celui-ci assure uniquement la surveillance des élèves. Dans cette configuration, aucune intervention pédagogique ne lui est confiée.

Taux d'encadrement :

Conformément à la circulaire du 28 février 2022, l'encadrement des élèves est assuré par l'enseignant de la classe, accompagné d'intervenants qualifiés et/ou bénévoles agréés.
Le nombre minimal d'encadrants est fixé selon l'effectif et le niveau de scolarisation des élèves.

Effectif	École maternelle	École élémentaire	Classe mixte
Moins de 20 élèves	2 encadrants	2 encadrants	2 encadrants
De 20 à 30 élèves	3 encadrants	2 encadrants	3 encadrants
Plus de 30 élèves	4 encadrants	3 encadrants	4 encadrants

Dans le second degré, l'enseignement est assuré par le professeur d'EPS responsable de la classe, comme pour toute activité physique et sportive.

Les ATSEM

Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) peuvent participer à l'encadrement de la vie collective pendant les séances de natation.

Les AESH

Les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) accompagnent exclusivement l'élève dont ils assurent le suivi.
Ils ne sont pas comptabilisés dans le taux réglementaire d'encadrement.

Les enseignants remplaçants

L'enseignant remplaçant veille à prendre connaissance du projet pédagogique, du niveau des élèves et des consignes de sécurité afin d'assurer la continuité des apprentissages en natation.

Les intervenants bénévoles agréés

Les intervenants bénévoles agréés peuvent :

- Assister l'enseignant ou le maître-nageur sauveteur dans les activités conduites avec un groupe d'élèves ;

- Prendre en charge un groupe d'élèves confié par l'enseignant, dans le cadre des modalités définies par celui-ci.

Ils peuvent notamment encadrer des déplacements sur des parcours aménagés ou des situations d'apprentissage se déroulant dans des zones où les élèves peuvent reprendre appui.

c) Le matériel

Le matériel pédagogique mis à disposition permet de sécuriser les situations d'apprentissage en offrant des points d'appui et des repères adaptés aux différents niveaux des élèves (cf. inventaire du matériel pédagogique).
Des perches de secours sont disposées aux quatre angles du bassin afin de permettre une intervention rapide en cas de nécessité.

d) Le POSS

Le **Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS)** est affiché dans l'établissement et accessible à l'ensemble des usagers.
Il précise notamment :

- L'organisation de la surveillance ;
- Les procédures d'alerte et d'intervention ;
- Le plan d'évacuation ;
- Les consignes en cas d'incendie ou d'accident.

e) Le projet pédagogique

Le projet pédagogique de la piscine est :

- Consultable sur le site internet de la piscine ;
- Transmis par courrier électronique à l'ensemble des établissements scolaires lors de l'envoi du planning annuel ;
- Disponible sur simple demande auprès de l'équipe de la piscine.

Il constitue le document de référence pour l'organisation des séances de natation scolaire et précise les objectifs d'apprentissage, les modalités d'encadrement ainsi que les règles de sécurité applicables.

2) La sécurité active

a) Le protocole des vestiaires et de l'accès au bassin

Afin de garantir la sécurité des élèves et le bon déroulement des séances, les procédures suivantes sont appliquées.

Avant l'entrée dans les vestiaires

- L'enseignant signale à l'accueil le nombre d'élèves présents et signe le registre de présence.

Dans les vestiaires

- Un vestiaire est réservé aux garçons et un autre aux filles.
- Chaque vestiaire est divisé en deux espaces permettant l'accueil simultané de deux classes. Chaque enseignant veille à ce que sa classe occupe uniquement l'espace qui lui est attribué.
- Les élèves se déplacent calmement, sans courir ni crier.
- Les vestiaires et les douches doivent être laissés propres et débarrassés de tout vêtement ou objet personnel à la fin de la séance.
- Les serviettes restent dans les vestiaires ; le savon ou le gel douche est utilisé uniquement dans les douches.

Hygiène

Avant chaque séance, chaque élève doit obligatoirement :

- Passer aux toilettes ;
- Se moucher si nécessaire ;
- Prendre une douche savonnée ;
- Traverser le pédiluve avant d'accéder au bassin.

À la sortie du pédiluve, les élèves doivent être équipés de leur tenue réglementaire :

- Maillot de bain ;
- Bonnet de bain.
- Lunette de natation (pour ceux qui le souhaite)

En cas d'oubli, du matériel peut être prêté par l'établissement dans la limite des disponibilités.

Un distributeur de bonnets, maillots de bain, lunettes de natation et chaussons de protection est également disponible dans le hall de la piscine.

Accès au bassin

L'accès au bassin s'effectue uniquement sur autorisation du maître-nageur sauveteur.

La classe entrante attend assise au bord du bassin jusqu'au départ complet de la classe précédente et à la prise en charge par le maître-nageur responsable de l'enseignement.

Le MNS procède alors au comptage des élèves et valide l'effectif avec l'enseignant.

Les élèves sont ensuite répartis en groupes de niveau conformément au projet pédagogique.

Fin de séance

À l'issue de la séance :

- Chaque responsable de groupe veille au rangement du matériel utilisé, avec l'aide éventuelle des élèves ;
- Les élèves se regroupent en rang devant le claustra ;
- Le maître-nageur sauveteur effectue un nouveau comptage des élèves et valide l'effectif avec l'enseignant avant le retour aux vestiaires.

Accompagnement des élèves

École maternelle : Pour les élèves de maternelle, un parent accompagnateur non agréé peut être autorisé à rester assis dans l'espace prévu à proximité de l'infirmerie afin d'accompagner un enfant si nécessaire (passage aux toilettes, besoin ponctuel...).

CP : Pour les élèves de CP, un accompagnement peut également être assuré, notamment pour les déplacements vers les toilettes après la sortie de l'eau.

À partir du CE1 : l'objectif est de développer progressivement l'autonomie des élèves.

La présence d'un parent accompagnateur n'est donc plus nécessaire pendant la séance. Les familles souhaitant assister aux apprentissages peuvent observer les élèves depuis les espaces prévus à cet effet (baies vitrées ou fenêtre donnant sur le pédiluve), sans accéder aux plages du bassin.

b) Le règlement des séances scolaires

Avant le début du cycle d'apprentissage, le Guide de la séance de piscine est transmis à chaque école par le conseiller pédagogique de circonscription (CPC).

Les enseignants prennent connaissance de ce document avec leurs élèves afin de présenter :

- Les règles d'hygiène ;
- Les règles de sécurité ;
- Le déroulement d'une séance ;
- Les comportements attendus dans l'établissement.

Lors de la première séance, le maître-nageur sauveteur rappelle les principales consignes de sécurité, répond aux éventuelles questions et présente la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident.

c) La conduite à tenir en cas d'accident

Lors de la première séance du cycle, la procédure d'évacuation du bassin est expliquée à tous les élèves. En cas d'alerte, le maître-nageur sauveteur chargé de la surveillance donne trois coups de sifflet. Ce signal signifie une rupture immédiate de la surveillance et impose l'arrêt instantané de toutes les activités.

Les élèves doivent alors :

- Sortir immédiatement de l'eau, sans courir ;
- Abandonner l'exercice en cours ;
- Rejoindre rapidement le banc le plus proche avec leur groupe ;
- Rester assis dans le calme en attendant les consignes.

Pendant toute la durée de l'intervention, l'enseignant reprend la responsabilité de l'ensemble de sa classe, y compris du groupe habituellement pris en charge par le maître-nageur chargé de l'enseignement.

Le signal peut être déclenché notamment :

- En cas d'accident ou de malaise d'un élève ;
- Lors d'un incident technique nécessitant l'intervention du personnel (vestiaires, accueil, bassin, etc.) ;
- Pour toute situation nécessitant la mobilisation du maître-nageur sauveteur chargé de la surveillance.

En cas d'accident grave, les élèves rejoignent les vestiaires sous la conduite de leur enseignant, sur instruction du maître-nageur sauveteur.

Afin de s'assurer de la bonne application de ces procédures, des exercices de simulation peuvent être organisés au cours du cycle par l'équipe des maîtres-nageurs sauveteurs.

III. Projet Pédagogique

1) L'organisation annuelle

La planification annuelle des créneaux de natation est établie au mois de juin, lors d'une réunion de concertation réunissant les conseillers pédagogiques départementaux (CPD), le conseiller pédagogique de circonscription (CPC) de Moulins II et le directeur de la piscine du Val de Besbre.

2) Le déroulement des cycles

L'année scolaire est organisée en quatre cycles d'apprentissage, comprenant chacun 8 à 10 séances. Les séances peuvent être programmées à raison d'une ou plusieurs séances par semaine.

La fréquence et la durée des séances sont des éléments déterminants pour assurer la qualité des apprentissages.

Chaque cycle est généralement organisé selon la progression suivante :

- Séance 1 : évaluation diagnostique et constitution des groupes de niveau.
- Séances 2 à 6 : apprentissage et consolidation des compétences aquatiques définies par le projet pédagogique.
- Séance 7 : évaluation des acquis, réalisation du parcours de fin de cycle, du test de fin de CE2 et, le cas échéant, validation de l'Attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS). Ces évaluations sont conduites par les maîtres-nageurs sauveteurs.
- Séance 8 : situations de réinvestissement sous forme d'activités ludiques permettant de consolider les apprentissages.

Dans un souci de continuité pédagogique, il est souhaitable que chaque enseignant et chaque maître-nageur sauveteur conservent le même groupe tout au long du cycle afin d'assurer un suivi individualisé des élèves.

Utilisation des lunettes de natation : L'Attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS) étant réalisée sans lunettes de natation, il est recommandé d'habituer progressivement les élèves à évoluer sans cet équipement au cours des apprentissages, lorsque les conditions le permettent et dans le respect du confort de chacun.

3) Le déroulement d'une séance

L'enseignement est conduit conjointement par l'enseignant responsable de la classe et le maître-nageur sauveteur chargé de l'enseignement.
La durée effective d'une séance est de **40 minutes** dans l'eau.
Elle se déroule généralement selon l'organisation suivante :

- **35 minutes** consacrées aux situations d'apprentissage au sein des différents groupes de niveau ;
- **5 minutes** réservées au retour au calme, au rangement du matériel et aux échanges entre les enseignants et les maîtres-nageurs sauveteurs concernant le déroulement de la séance.

À l'issue de chaque séance, un temps de concertation permet d'anticiper les besoins matériels pour la séance suivante (cage aquatique, pont de singe, échelle oblique, lignes d'eau, matériel de flottaison, etc.) et d'adapter, si nécessaire, les situations pédagogiques en fonction des progrès observés.

IV. Évaluations

Test de fin de CE2
Le test de fin de CE2 permet de vérifier l'acquisition des compétences attendues à l'issue du cycle 2. Il constitue une évaluation intermédiaire du parcours de l'élève et contribue à préparer la validation du savoir-nager en sécurité.

Attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS)
La validation de l'Attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS) est réalisée conformément à l'arrêté du 28 février 2022.
Le parcours comporte **50 mètres** et comprend **16 tâches** à effectuer en continu, sans reprise d'appui, sans aide à la flottaison et sans limite de temps.
Les modalités détaillées du test figurent en **annexe** du présent projet pédagogique.

V. Les apprentissages

Les situations d'apprentissage proposées s'appuient sur les programmes de l'Éducation nationale et sur le projet pédagogique départemental de l'Allier. Elles visent à permettre à chaque élève de progresser à son rythme afin de développer les compétences nécessaires à une évolution autonome et sécurisée dans le milieu aquatique.
Les élèves sont répartis en groupes de niveau à l'issue de la première séance. Cette organisation permet de proposer des situations adaptées aux acquis de chacun et d'assurer une progression individualisée.
Les apprentissages s'articulent autour de cinq compétences fondamentales.

1) **Entrer dans l'eau**

L'élève apprend à entrer dans l'eau de différentes façons, volontairement et sans appréhension.
Les situations proposées permettent de développer progressivement la confiance dans le milieu aquatique :
Entrer par les marches ;
Sauter dans le petit bain puis dans le grand bain ;
Effectuer différentes formes d'entrées (saut, plongeon, chute arrière selon le niveau) ;
Accepter l'immersion immédiate après l'entrée dans l'eau.

2) **S'immerger**

L'immersion constitue une étape essentielle de la construction du nageur.
Les situations proposées visent à permettre à l'élève de :
Mettre entièrement la tête sous l'eau ;
Ouvrir les yeux sous l'eau ;
Souffler dans l'eau ;
Aller chercher des objets immergés à différentes profondeurs ;
Franchir des obstacles immergés ;
Enchaîner plusieurs immersions.

3) **Flotter et s'équilibrer**

L'élève découvre progressivement les différents équilibres aquatiques.
Les apprentissages portent notamment sur :
La flottaison ventrale ;
La flottaison dorsale ;
Le passage d'une position ventrale à dorsale ;
Les rotations ;
Le maintien de l'équilibre sans matériel.
Ces compétences permettent d'abandonner progressivement les appuis plantaires pour construire un véritable équilibre de nageur.

4) **Se déplacer**

Les élèves développent progressivement leur capacité à se déplacer dans l'eau de manière autonome.

Les situations d'apprentissage visent à :
Se déplacer avec différents appuis ;
Se propulser grâce aux jambes puis aux bras ;
Coordonner les actions de propulsion et de respiration ;
Parcourir des distances de plus en plus importantes ;
Enchaîner différentes formes de déplacement.

5) **Enchaîner les actions**

À mesure de leur progression, les élèves sont amenés à réaliser des parcours combinant plusieurs compétences.
Ils apprennent notamment à :
Entrer dans l'eau ;
S'immerger ;
Franchir un obstacle ;
Se déplacer en surface ;
Changer de position ;
Revenir au bord en autonomie.
Ces enchaînements préparent progressivement les élèves à la validation des compétences attendues en fin de cycle 2 puis à l'Attestation du Savoir-Nager en Sécurité (ASNS).

VI. Le matériel pédagogique

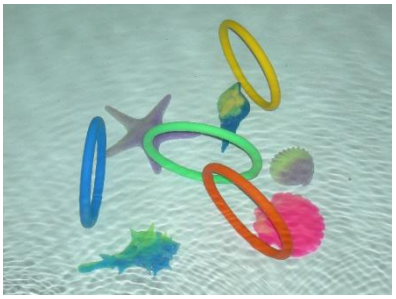
Afin de répondre aux objectifs des programmes de l'Éducation nationale et de favoriser la progression des élèves, la piscine met à disposition un matériel pédagogique varié.
Chaque matériel est utilisé en fonction des compétences visées, de l'âge des élèves et de leur niveau d'aisance aquatique.

Les objets lestés

Objectifs

Les objets lestés permettent à l'élève de :

- Accepter progressivement l'immersion ;
- Mettre la tête sous l'eau ;
- Ouvrir les yeux sous l'eau afin de repérer des objets ;
- Contrôler sa respiration en soufflant dans l'eau ;
- Rechercher des objets à différentes profondeurs.



Compétences travaillées

- S'immerger
- Respirer
- Se déplacer sous l'eau

Les frites

Objectifs

Les frites favorisent :



- La prise de confiance dans le milieu aquatique ;
- L'abandon progressif des appuis plantaires ;
- La recherche de l'équilibre horizontal ;
- Les déplacements ventraux et dorsaux ;
- Les premiers déplacements autonomes.

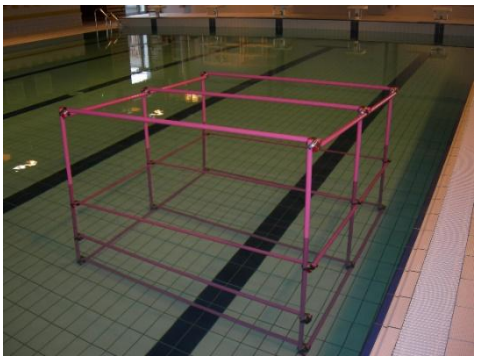
Compétences travaillées

- Flotter et s'équilibrer
- Se déplacer
- Respirer

La cage aquatique

Objectifs

La cage permet de :



- Évoluer en immersion ;
- Rechercher des objets immergés ;
- Effectuer des déplacements sous l'eau ;
- Développer le repérage visuel ;
- Renforcer la confiance en profondeur.

Compétences travaillées

- S'immerger
- Respirer
- Se déplacer

Les tapis

Objectifs

Les tapis offrent des situations favorisantes :

- Différentes formes d'entrées dans l'eau ;
- Les roulades et les bascules ;
- Les déplacements en immersion ;
- Les premiers plongeons selon le niveau ;
- Les exercices de propulsion.



Compétences travaillées

- Entrer dans l'eau
- S'immerger
- Se déplacer

Les ballons

Objectifs

Les jeux avec ballon permettent :

- De développer l'aisance aquatique par le jeu ;
- De travailler l'équilibre et les déplacements ;
- De favoriser la coopération entre élèves.



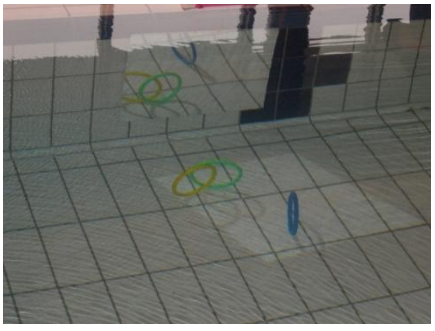
Compétences travaillées

- Flotter et s'équilibrer
- Se déplacer

Le miroir immergé

ObjectifsLe miroir aide les élèves à :

- Accepter d'ouvrir les yeux sous l'eau ;
- Observer leur position ;
- Améliorer leur aisance en immersion.



Compétence travaillée

- S'immerger

L'échelle oblique

Objectifs

L'échelle oblique permet :

- De découvrir progressivement la profondeur ;
- D'effectuer des immersions complètes ;
- De récupérer des objets lestés ;
- De réaliser des déplacements vers le fond.



Compétences travaillées

- S'immerger
- Respirer
- Se déplacer

Le pont de singe

Objectifs

Le pont de singe favorise :

- La perte progressive des appuis plantaires ;
- Les déplacements en équilibre horizontal ;
- Les déplacements ventraux et dorsaux ;
- La prise de confiance en profondeur.



Compétences travaillées

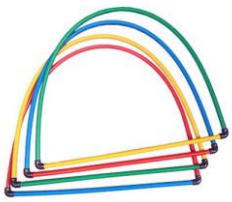
- Flotter et s'équilibrer
- Se déplacer

Les cerceaux flottants, semi-immergés et tunnels

Objectifs

Ces dispositifs permettent :

- D'enchaîner plusieurs actions motrices ;
- De franchir des obstacles en immersion ;
- De travailler le plongeon canard selon le niveau ;



- De développer le gainage lors des sauts.



Compétences travaillées

- Entrer dans l'eau
- S'immerger
- Se déplacer

Les planches

Objectifs



Les planches permettent de travailler :

- La propulsion par les jambes ;
- L'alignement du corps ;
- Le gainage ;
- La coordination entre respiration et déplacement ;
- La propulsion des bras selon les exercices proposés.

Compétences travaillées

- Se déplacer
- Propulser
- Respirer
- S'équilibrer

Les palmes

Objectifs



Les palmes facilitent :

- L'apprentissage des battements ;
- Les déplacements prolongés ;
- Le travail de l'immersion ;
- L'initiation au plongeon canard ;
- Les sensations de glisse.

Compétences travaillées

- Se déplacer
- Propulser
- Respirer
- S'immerger

VII. Banque de situations d'apprentissage

Afin d'accompagner les enseignants et les maîtres-nageurs sauveteurs dans la mise en œuvre des séances, une banque de situations d'apprentissage est proposée en annexe du présent projet pédagogique.
Ces fiches constituent un outil d'aide à la préparation et à la conduite des séances. Elles sont adaptées aux caractéristiques de la piscine du Val de Besbre, au matériel pédagogique disponible ainsi qu'aux différents niveaux des élèves.

Les situations sont organisées selon les principales compétences développées dans le projet pédagogique départemental de l'Allier :

- **Entrer dans l'eau** : accepter les différentes formes d'entrée dans le milieu aquatique et développer la confiance.
- **S'immerger** : contrôler sa respiration, accepter l'immersion complète et évoluer sous l'eau.
- **S'équilibrer** : construire les équilibres ventral et dorsal et abandonner progressivement les appuis plantaires.
- **Respirer** : maîtriser sa ventilation afin de coordonner respiration et déplacement.
- **Se déplacer** : évoluer en autonomie en surface comme en immersion, dans différentes directions et sur des distances progressivement plus importantes.
- **Se propulser** : utiliser efficacement les actions des bras et des jambes afin d'améliorer la qualité des déplacements.

Les situations d'apprentissage sont classées par niveau de difficulté afin de permettre une progression adaptée aux compétences de chaque groupe d'élèves. Elles peuvent être utilisées comme support de différenciation pédagogique tout au long du cycle d'apprentissage.
L'ensemble de ces situations contribue à l'acquisition progressive des compétences attendues par les programmes de l'Éducation nationale et prépare les élèves à la validation du **test de fin de CE2** puis de l'**Attestation du Savoir-Nager en Sécurité (ASNS)**.

Les enfants sont acteurs de leurs apprentissages. Les situations proposées favorisent l'expérimentation et la recherche personnelle afin de permettre à chacun de construire ses propres réponses motrices. En explorant, en testant et en ajustant leurs actions, les élèves développent progressivement leur autonomie, leur confiance et leur capacité à trouver des solutions adaptées aux contraintes du milieu aquatique.

Thème 1 : Entrer dans l'eau

Niveau 1 : Découvrir et accepter l'entrée dans l'eau

- Entrer dans l'eau et ressortir par l'échelle.
- Entrer dans l'eau et sortir par le mur.
- Entrer dans l'eau en marchant sur un petit tapis, avec ou sans aide d'un adulte ou d'un matériel flottant.
- Entrer dans l'eau par le toboggan en position assise, avec ou sans aide.

Niveau 2 : S'engager dans l'eau avec moins d'aide

- Depuis la position assise au bord du bassin, tomber dans l'eau avec l'aide d'un adulte puis progressivement sans aide.
- Entrer dans l'eau en sautant dans les bras d'un adulte.
- Entrer dans l'eau par le toboggan en position allongée sur le ventre ou sur le dos, tête en haut.
- Entrer dans l'eau à l'aide d'un matériel flottant ou non, dans des profondeurs variées.

Niveau 3 : Maîtriser différentes formes d'entrées

- Sauter dans l'eau avec ou sans matériel flottant depuis le mur, puis depuis le bord du bassin et enfin depuis le plot.
- Entrer dans l'eau par le toboggan tête la première sur le ventre et le dos.
- Réaliser une chute avant.
- Réaliser une chute arrière.
- Entrer dans l'eau par le grand tapis.
- Sauter dans un cerceau flottant.
- Sauter par-dessus un obstacle.
- Entrer dans l'eau par l'échelle oblique la tête la première
- Réaliser un plongeon.

Thème 2 : S'immerger

(Ces exercices peuvent être réalisés dans un premier temps avec lunettes puis sans)

Niveau 1 : Découvrir l'immersion et accepter le contact avec l'eau

Dans la pataugeoire

- Mouiller progressivement différentes parties du corps : les mains ; les bras ; le corps ; le visage.
- Passer sous un léger jet d'eau : jet d'eau ; arrosoir ; jeux d'eau.
- Réaliser le « crocodile » : mettre le menton dans l'eau ; immerger la bouche ; immerger le nez ; immerger progressivement tout le visage.

Niveau 2 : Immerger le visage et contrôler sa respiration

Dans le bassin

- Passer sous un jet d'eau ou un arrosoir.
- Réaliser « la vague » : un adulte ou un élève fait passer une frite au-dessus de la tête ; l'enfant doit s'immerger pour éviter la vague.
- Attraper des anneaux : d'abord avec le pied ; puis en immergeant progressivement le visage ; puis avec la main en petite profondeur.
- Passer sous un obstacle facilement franchissable : ligne d'eau ; râteau de frites ; petit obstacle mobile.
- Descendre le long de l'échelle du petit bain.

Niveau 3 : S'immerger pour rechercher et se déplacer

- Rechercher des objets immergés à différentes profondeurs.
- Utiliser une perche pour aller chercher des objets plus profondément.
- Réaliser des ateliers à la cage : jeu du pompier ; recherche d'objets lestés ; déplacements sous l'eau.
- Descendre toucher le fond du bassin en grande profondeur : avec l'aide d'une échelle ; avec une perche ; progressivement en autonomie.

Niveau 4 : Construire des immersions complexes

- Passer sous différents obstacles en variant : la profondeur ; la hauteur ; la forme ; la longueur du parcours.
- Traverser des tunnels immergés.
- Pousser au mur en coulée et passer dans le plus de tunnels possibles.
- Réaliser un passage sous l'eau en augmentant progressivement la distance.
- Effectuer un « poirier » dans le petit bain afin de construire la position verticale inversée et préparer le plongeon canard.
- Utiliser l'échelle oblique en grande profondeur pour : descendre progressivement ; rechercher des objets ; contrôler son immersion.
- Réaliser un plongeon canard en grande profondeur.
- Réaliser une immersion orientée

Thème 3 : S'équilibrer dans l'eau

Niveau 1 : Découvrir les équilibres aquatiques

Dans la pataugeoire

- S'allonger sur des tapis à trous : sur le ventre ; sur le dos.
- S'allonger dans l'eau : en position ventrale ; en position dorsale ; avec aide d'un adulte ou d'un matériel flottant si nécessaire.

Niveau 2 : Construire l'équilibre ventral et dorsal

Dans le bassin

- S'allonger sur des tapis à trous : sur le ventre ; sur le dos.
- Réaliser un équilibre ventral avec : deux frites ; une seule frite ; puis sans.
- Réaliser un équilibre dorsal avec : deux frites ; une seule frite ; puis sans.
- Réaliser un équilibre ventral avec appui au mur : deux mains posées au mur ; une seule main ; puis sans appui.

Niveau 3 : Maîtriser les changements d'équilibre

- Réaliser « la boule » : regrouper son corps sous l'eau ; sentir les effets de la flottaison ; retrouver une position stable.
- Faire « la boule » à deux : l'un appui sur l'autre pour qu'il sente la remontée passive (ballon)
- Passer d'un équilibre ventral à un équilibre dorsal et inversement, en passant par la position verticale.
- Passer d'un équilibre ventral à un équilibre dorsal et inversement, en se retournant.
- Sauter dans l'eau puis se laisser remonter passivement : en position verticale ; en position regroupée ; en position allongée sur le dos ou sur le ventre.

Niveau 4 : Construire la glisse et l'équilibre dynamique

- « Brouette » ventrale et dorsale, un enfant pousse par les pieds un autre enfant en position de fusée, avec ou sans matériel flottant.
- Effectuer une poussée contre le mur et réaliser la « fusée » : corps aligné ; bras tendus devant la tête ; regard dirigé vers le fond ; recherche de la glisse avant la reprise de nage.

Faire varier : la distance parcourue en coulée ; la position ventrale ou dorsale ; l'absence progressive de matériel.

Thème 4 : Se déplacer dans l'eau

Niveau 1 : Découvrir les déplacements aquatiques

Dans la pataugeoire

- Réaliser le **« crocodile »** : déplacement en position ventrale ; mains en appui ou en propulsion ; battements de jambes.

Niveau 2 : Se déplacer avec des appuis

Dans le bassin

- Déplacement au mur en position verticale : **« petit crabe »** ; déplacements en petit et grand bain selon le niveau.
- Réaliser le **« kangourou »** : déplacements par bonds successifs avec reprise d'appuis.
- En position de petit crabe : passer derrière les autres élèves en décrochant progressivement les mains une à une ; réaliser une rotation (« la toupie ») en lâchant progressivement les appuis.
- Réaliser un déplacement en petit crabe avec battements de jambes.

Niveau 3 : Construire le déplacement horizontal

- Déplacement ventral sur le petit pont de singe.
- Réaliser le **« superman »** : une frite placée sur le côté du bassin ; une main en appui au mur ; déplacement en battant des jambes.
- Réaliser le « superman » sans frite.
- Se déplacer avec les tapis à trous :

Niveau 4 : Se déplacer sans appui et développer la propulsion

- Déplacement ventral et dorsal avec : deux frites ; une seule frite.
- Déplacement ventral ou dorsal sur le grand pont de singe.
- Déplacement ventral et dorsal avec une planche : travail des battements ; recherche de l'alignement du corps.
- Déplacement avec une frite tenue bras tendus : position ventrale ; position dorsale.
- Déplacement avec palmes : amélioration des battements ; recherche de sensations de glisse ; augmentation de l'efficacité propulsive.
- Déplacement ventral et dorsal à deux : un qui fait les mouvements de bras et un les battements de jambes.

Thème 5 : Respiration

Niveau 1 : Découvrir la respiration aquatique

- Réaliser la **« baleine »** : inspirer hors de l'eau ; immerger le visage ; garder l'air dans les poumons (joues gonflées) ; observer les sensations liées à la flottaison.

Niveau 2 : Utiliser l'air pour s'équilibrer

- Se laisser remonter passivement grâce à l'air contenu dans les poumons

Niveau 3 : Contrôler sa respiration dans l'action

- Enchaîner plusieurs immersions dans l'eau.
- Passer sous un obstacle en contrôlant son souffle.
- Réaliser un déplacement sous l'eau en gérant la durée de son immersion.
- Alterner temps d'inspiration et temps d'expiration lors d'un déplacement.

Thème 6 : Se propulser dans l'eau

Niveau 1 : Découvrir la poussée et la glisse

- Déplacement avec un anneau en mode « volants »

- Réaliser une **poussée au mur en position « fusée »** : se placer pieds contre le mur ; se repousser fortement ; garder le corps aligné, bras tendus devant la tête.

- Réaliser une **coulée ventrale et dorsale** : glisser sur le ventre puis sur le dos après une poussée ; maintenir une position hydrodynamique ; chercher à aller le plus loin possible sans bouger puis avec une reprise de nage

Niveau 2 : Produire une propulsion avec des actions variées

- **Jeu par deux : pousser contre une résistance** : Face à face, paumes contre paumes ; chaque enfant pousse dans l'eau contre son partenaire.
- Avec un matériel flottant :Les deux enfants se poussent chacun de leur côté en utilisant le matériel flottant comme résistance.

Se propulser efficacement dans différentes situations

Objectif : améliorer son déplacement et sa coordination.

- **Course de radeaux** : Se déplacer sur un tapis ou un support flottant ; utiliser les bras et les jambes pour avancer.
- **Déplacement avec une planche** :
- **Déplacement avec un pull-boy** : Maintenir le pull-boy entre les jambes ; utiliser principalement les bras pour se propulser ; apprendre à coordonner les mouvements du haut du corps.

académie Clermont-Ferrand
direction des services départementaux de l'éducation nationale Allier
éducation nationale

NATATION SCOLAIRE

Bilan CE2



Document à renseigner par l'enseignant de CE2 et à retourner au CPC de la circonscription.

Si besoin est (CE1, CE1-CE2, CE2), établir une fiche par classe.

Compétences évaluées

Textes de référence :

- *Bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015 : Programmes d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), du cycle de consolidation (cycle 3) et du cycle des approfondissements (cycle 4) - arrêté du 9-11-2015 - J.O. du 24-11-2015*

TEST CYCLE 2

Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion.

<table>
<tr><th>ENTRÉE</th><th>IMMERSION</th><th colspan="2">DEPLACEMENT</th></tr>
<tr><td>Non précisée</td><td>Temps d'immersion

Durée et distance non précisées</td><td>Se déplacer sur une quinzaine de mètres

Manière non précisée</td><td>Regagner le bord.

Non précisé</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td>
ou/et
</td><td></td></tr>
<tr><td>La manière d'entrée n'est pas pénalisée mais un saut du bord est préconisé.</td><td>Le passage sous la ligne se fait sans appui au sol ou sur un objet.</td><td>Le déplacement se fait à la convenance de l'enfant : pas de technicité, une alternance nage dorsale et ventrale est possible.</td><td>L'enfant doit être capable de revenir au bord après sa nage pour montrer sa capacité à contrôler son action.</td></tr>
<tr><td colspan="4">Ce test se fait dans la continuité. C'est un enchainement d'actions.</td></tr>
</table>

BILAN DES ÉLÈVES DE LA CLASSE

	Nom- Prénom	Date de naissance	Nombre de séances vécues GS-CP-CE1-CE2	*Mettre une croix dans les cases non validées.* Entrée	IMM. Sous la ligne d'eau	DÉP. Se déplacer sur 15 mètres	Retour au bord	Actions enchainées	Validation Acquis Oui / Non
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									
21									

CIRCONSCRIPTION :	**NOM DE L'ENSEIGNANT :**	**SIGNATURE :**
ÉCOLE :		
EFFECTIF COMPLET DE LA CLASSE :	**DATE DE L'ÉVALUATION :**	

ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND

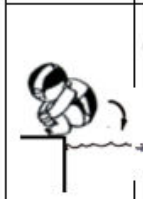
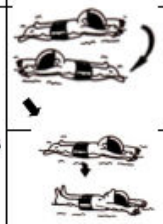
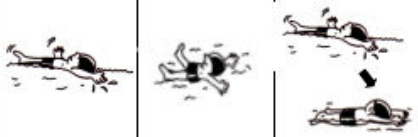
ASNS : Attestation du « Savoir nager » en sécurité - Fiche test

Arrêté du 28-02-2022 - complément au décret n° 2022-276

L'attestation du « savoir-nager » en sécurité reconnaît la compétence d'un jeune à nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé. Il doit être distingué des activités proprement dites de natation fixées par les programmes d'enseignement. Son acquisition doit être envisagée dès que possible au cycle 3 (classes de CM1, CM2 et sixième).
Sa maîtrise permet d'accéder à toute activité aquatique ou nautique susceptible d'être programmée dans le cadre des enseignements obligatoires ou d'activités optionnelles en EPS, ou à l'extérieur de l'école.
Le parcours doit être réalisé en continuité, sans reprise d'appuis au bord du bassin et sans lunettes. L'exigence n'est pas celle d'une nage codifiée mais d'un trajet moteur avec coordination bras/jambes et allongement du corps sur l'eau.

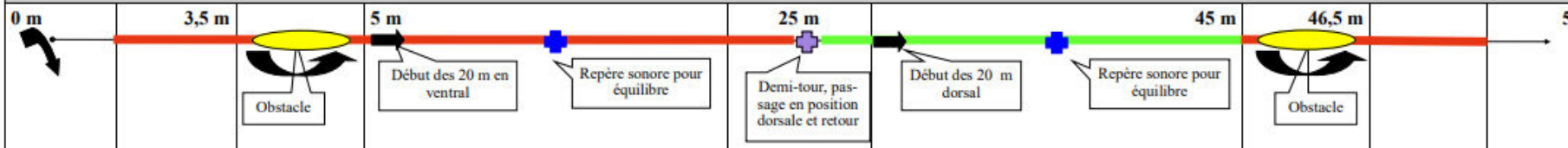
PARCOURS DE COMPETENCES

50 m de distance composé de 16 tâches à réaliser en continu, sans reprise d'appuis au bord du bassin et sans aide à la flottaison.

Chute arrière du bord de la piscine	Déplacement sur 3,5 m	Immersion complète d'1,5m sous l'obstacle	Déplacement sur le ventre sur 20 m au cours duquel on intègre un surplace vertical de 15 secondes au signal sonore	Demi-tour et passage d'une position ventrale à une position dorsale	Déplacement sur le dos sur 20 m dans lequel on intègre au signal sonore un surplace horizontal dorsal pendant 15 secondes puis passage en ventral avant l'immersion	Immersion complète d'1,5m sous l'obstacle en position ventrale	Déplacement sur 3,5 m	Encrage à un élément fixe et stable
								

PRÉCONISATIONS pour la mise en œuvre du test

Parcours à réaliser si possible sur une largeur équivalente à deux lignes d'eau et éloigné du bord.



L'entrée se fait depuis le bord du bassin au niveau de l'eau en se laissant tomber en arrière.	*Déplacement sans reprise d'appuis ni matériel avec action des bras et/ou des jambes.*	*L'obstacle est un tapis plus ou moins épais (visuel et sécuritaire) sur une largeur de ligne d'eau.*	*Il s'agit d'un déplacement sans reprise d'appuis, ni matériel avec une action des bras et/ou des jambes, en équilibre ventral. Un repère sonore indiquera le moment du surplace vertical effectué la tête hors de l'eau, le corps orienté de manière verticale (actions possibles des bras et des jambes).*	*Demi-tour sans reprise d'appuis et passage du ventre sur le dos (passage ventre dos possible directement).*	*Il s'agit d'un déplacement sans reprise d'appuis, ni matériel avec une action des bras et/ou des jambes, en équilibre dorsal. Un repère sonore indiquera le moment du surplace horizontal qui se fera avec une tolérance de flottaison et de mouvement. Nouveau passage du dos sur le ventre au signal de l'adulte.*	*L'obstacle est un tapis plus ou moins épais (visuel et sécuritaire) sur une largeur de ligne d'eau.*	*Déplacement sans reprise d'appuis ni matériel avec action des bras et/ou des jambes.*	*Arrêt et fixation dans l'eau sur un élément sécurisant et sécurisé.*

Document proposé par l'équipe EPS de l'Allier

1 Mars 2022

ASNS : FICHE DE SAISIE DES RESULTATS

A effectuer en collaboration avec les MNS de la structure

ECOLE : **CLASSE :** **ENSEIGNANT :** **EFFECTIF :**

PRENOM/NOM											BILAN
			Chute arrière	Déplacements ventraux (23,5m en tout)	Immersion de 1,5 m sous un obstacle (x2)	Surplace vertical (15 secondes)	Demi-tour	Passage d'un équilibre ventral à un équilibre dorsal	Déplacement dorsal (20m)	Surplace dorsal (15 secondes)	
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											
13											
14											
15											

Prénom *	Nom *	Groupe	1	2	3	4	5	6	7	8	Parcours validé *	Pacours final	ASNS*	Observations

Piscine

GUIDE D'UNE SÉANCE DE PISCINE



EN ARRIVANT DANS L'ÉTABLISSEMENT

NE PAS CRIER

dès l'entrée dans le hall de la piscine

HYGIÈNE

Le passage aux toilettes et le mouchage de nez sont conseillés avant la baignade.
Douche savonnée obligatoire avant la baignade
enlever et jeter pansements et chewing gum
Pour les élèves ayant des verrues plantaires le port de chaussons de protection est obligatoire.

TENUE DE BAIN

Mailllot de bain et bonnet de bain sont obligatoires
Les lunettes de piscine sont fortement conseillées
les pince-nez ou masques sont déconseillés



AU BASSIN

ÊTRE EN SÉCURITÉ

Ne pas courir
Ne pas pousser ou tirer ses camarades
Ne pas s'appuyer sur un camarade ou sur sa frite
Ne pas sauter la tête la première dans le petit bain

RESPECT

Ne pas crier
Ne pas cracher
Ne pas abîmer le matériel
Ranger son matériel

FIN DE SÉANCE

Lorsque le maitre-nageur en surveillance donne le signal les élèves sortent du bassin pour se mettre en rang

Lors d'un accident, 3 coups de sifflet seront donnés: les élèves sortent rapidement de l'eau et vont se ranger